



# RECRUTEMENT SOUS CONTRAT

## LE GOUVERNEMENT RECOULE UN PEU... POUR MIEUX SAUTER ?

Revenant sur les propos du Ministre de l'action et des comptes publics, le secrétaire d'Etat à la fonction publique, Monsieur DUSSOPT, a assuré dans la presse qu'il n'était plus question de généraliser le recours au contrat dans la fonction publique.

Ce recul est à mettre au crédit de notre organisation, qui, lors de la dernière réunion du groupe de travail sur cette question, avait fait part de son opposition totale et décidé de quitter la séance.

Malgré tout, rien n'est gagné, le gouvernement veut toujours élargir le recours aux contrats dans la fonction publique et s'emploie à déterminer les cadres d'emplois susceptibles de « passer à la trappe ». Compte tenu des missions dévolues aux agents de la fonction publique territoriale, notamment dans les filières technique, administrative et d'autres, nous serons en première ligne.

**FO rappelle la nécessité de maintenir, et même de développer les emplois titulaires, qui seuls, permettent de garantir la neutralité du service public républicain.**

**FO rappelle également la nécessité de titulariser massivement les agents contractuels et d'améliorer leurs conditions de travail, de rémunération et leurs garanties collectives : Formation, protection sociale...**

**POUR UN SERVICE PUBLIC DE QUALITE,**

**POUR L'AMELIORATION DES CARRIERES, DES REMUNERATIONS, DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DES GARANTIES COLLECTIVES,**

## Le 6 décembre 2018, je vote FO

